Baromètre Salariés

Région Nouvelle-Aquitaine
EFFECTIFS PAR GENRE

2017

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Le taux de féminisation dans le champ de l'OMPL est très élevé. Toutefois, si la parité est presque atteinte dans le secteur cadre de vie-technique, le secteur juridique et le secteur de la santé recrutent avant tout des femmes.

Secteur cadre de vie-technique
- Entreprises d'architecture
- Entreprises d'économistes de la construction
- Entreprises d'experts en automobile
- Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

Secteur juridique
- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
- Cabinets d'avocats
- Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Études d'huissiers de justice

Secteur santé
- Cabinets dentaires
- Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par genre et secteur professionnel

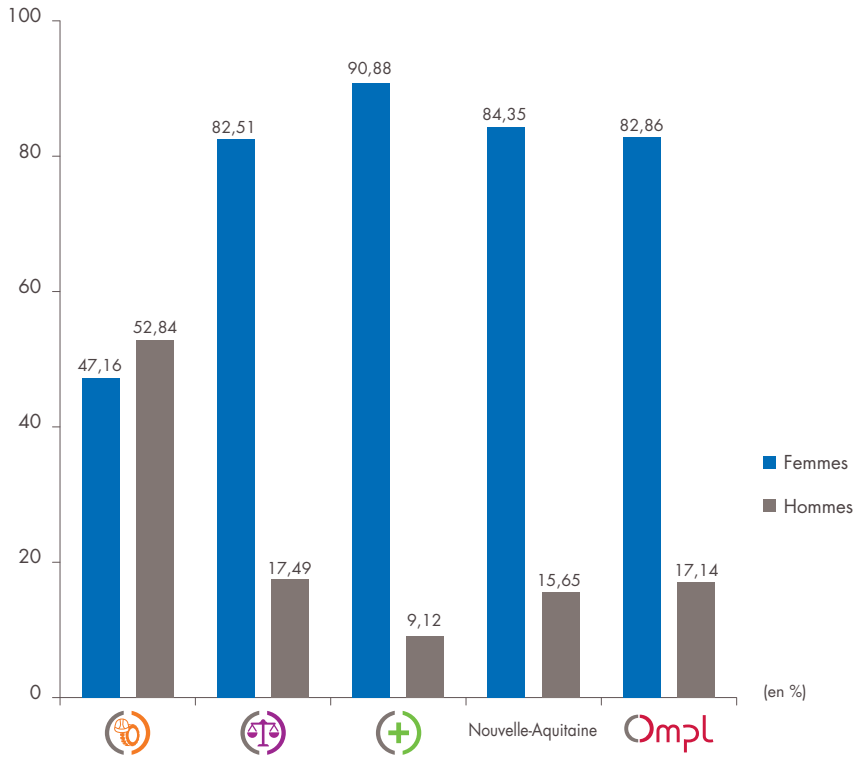

www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr
4, rue du Colonel Driant • 75046 Paris Cedex 01 • ompl@actalians.fr

Ompl Observatoire des métiers dans les professions libérales

21/02/18

MAJORITÉ DE FEMMES DANS 3/4 DES BRANCHES

La région regroupe 8,9 % des emplois salariés nationaux du champ de l'OMPL, se plaçant ainsi à la quatrième position.

- Le secteur cadre de vie-technique est le second employeur (12,60 % des emplois). Il est le moins féminisé même si la branche des entreprises d'architecture, qui concentre 57,87 % des emplois sectoriels, compte une petite majorité de femmes.
- La féminisation du secteur juridique (12,17 % des emplois régionaux) est structurée par la branche des cabinets d'avocats (69,31 % des emplois sectoriels). Les autres branches restent toutefois fortement féminisées.
- Le secteur santé est le premier employeur régional (75,23 % des emplois). Le taux de féminisation des branches est très élevé, notamment pour les cabinets dentaires et les cabinets médicaux.

Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

Branches professionnelles	Femmes	%	Hommes	%	Total
	2312	47,16	2590	52,84	4902
	1573	55,45	1264	44,55	2837
	103	40,23	153	59,77	256
	233	44,72	288	55,28	521
	403	31,29	885	68,71	1288
	3906	82,51	828	17,49	4734
	225	84,59	41	15,41	266
	2833	86,35	448	13,65	3281
	74	57,81	54	42,19	128
	774	73,09	285	26,91	1059
	26592	90,88	2670	9,12	29262
	3164	97,03	97	2,97	3261
	3639	88,91	454	11,09	4093
	7488	93,29	539	6,71	8027
	10375	88,26	1380	11,74	11755
	1926	90,59	200	9,41	2126
Nouvelle-Aquitaine	32810	84,35	6088	15,65	38898
Ompl	361708	82,86	74796	17,14	436504